

Madame, Monsieur,

Les services périscolaires et extrascolaires évoluent, à compter de septembre chaque famille pourra réserver les prestations d'accueil du matin et du soir, de restauration scolaire et d'accueil de loisirs via un portail famille. Ces réservations devront être anticipées au minimum:

- Pour les accueil périscolaires du matin et du soir : la veille avant 18h et le vendredi avant 18h pour le lundi.
- Pour les repas : le mercredi avant 12h pour la semaine suivante.
- Pour les mercredis : le vendredi avant 18h pour le mercredi suivant.
- Pour l'accueil de loisirs des vacances : le vendredi avant 18h, 9 jours avant le lundi de début des vacances.

Au delà de ces délais, vous devrez contacter le service enfance.

Vous aurez également accès à vos factures et à vos informations personnelles.

Courant août vous allez recevoir un mail pour activer votre espace personnel sur le portail; si vous n'avez rien reçu fin août, merci de prendre contact avec le service enfance afin de vérifier votre adresse mail : [enfance@pouldreuzic.bzh](mailto:enfance@pouldreuzic.bzh) / 06 86 90 31 87

Les enfants qui entrent en 6<sup>e</sup> à la rentrée ne sont bien sûr plus concernés par ces nouvelles modalités d'inscription.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Toute l'équipe du service enfance vous souhaite un bel été